



Entrée en vigueur de règlements

PRENEZ AVIS QUE le conseil municipal et le conseil d'agglomération ont adopté les règlements suivants dont l'entrée en vigueur est en date de la présente publication :

Conseil	Objet	Date de l'adoption
Municipal	Règlement (2019)-01-9 modifiant le règlement (2000)-01 sur la régie interne des séances du conseil de la Ville de Mont-Tremblant	4 juillet 2019
Agglomération	Règlement (2019)-A-03-5 modifiant le règlement (2006)-A-03 sur la régie interne des séances du conseil d'agglomération	4 juillet 2019

Toute personne intéressée peut consulter ces règlements au Service du greffe, 1145, rue de Saint-Jovite, pendant les heures de bureau.

Donné à la Ville de Mont-Tremblant, ce 10 juillet 2019.
Louise Boivin, avocate et OMA, greffière adjointe